

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 03719

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom : CHIHEB Abdelkarim

Date de naissance : 10/03/1959

Adresse : HAY JAWARIS RUE 26 N° 4 CADT

Tél. : 0522 72 6952

Total des frais engagés : 10.54,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/10/2019

Nom et prénom du malade : CHIHEB

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Coronarite + HDP

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 19/10/2019

Signature de l'adhérent(e) : Achhab

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la Relativité des Actes
13/07/2019	CS 4 ECG	250 DH	Dr. BENJAMIN LOUAI	
				Bd Al Oods Al Jardin 511 Jardin Al Oods Calabria En Face poste Police et concessionnaire Tél: 0522 32 57 45 - GSM:

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Docteur en Pharmacie Diar El Andalous II, GH7, Imm. A N° 46 Bouskoura - CASABLANCA Tél: 05 22 32 09 64	19.11.2022	1004,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

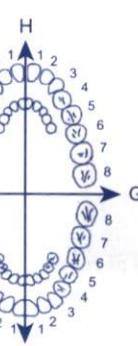
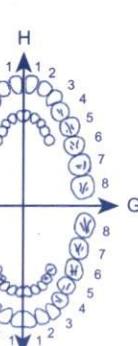
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

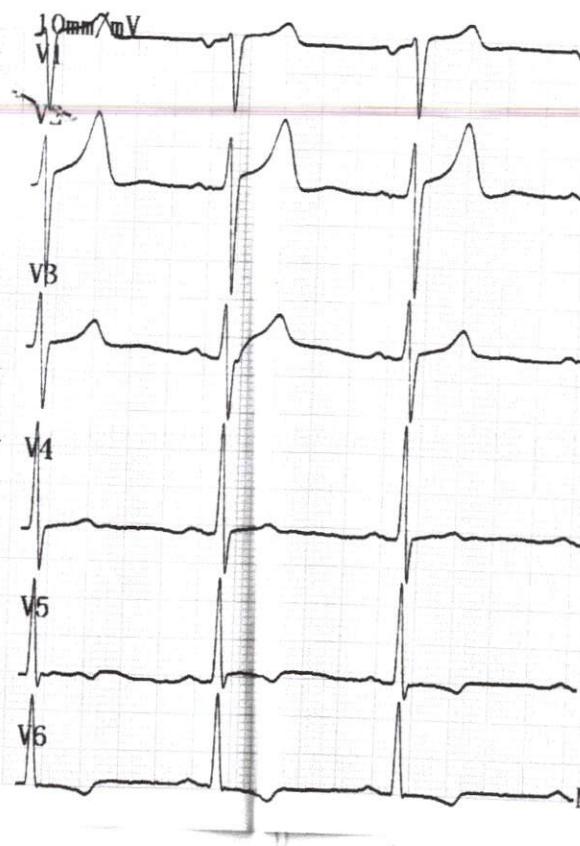
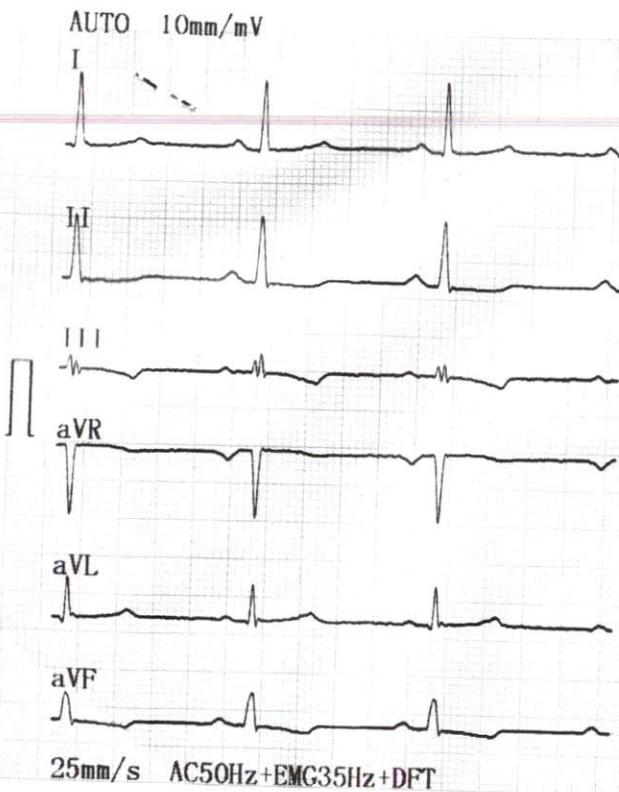
Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr BENJELOUN mohammed karim
2022-10-19 17:02

ID:CHIHEB
 Nom: ABDELKADER Sexe: _____ Age:
 Taille: _____ cm Poids: _____ kg SYS/DIA: _____ mmHg
 FC [bpm]: 60
 Intervalle PR [ms]: 175
 Durée P [ms]: 135
 Durée QRS [ms]: 95
 Durée T [ms]: 207
 QT/QTc [ms]: 432/435
 Axe P/QRS/T [deg]: 37.8/36.8/-40.5
 R(V5)/S(V1) [mV]: 1.33/0.93
 R(V5)+S(V1) [mV]: 2.26
 <<Conclusions>>

Médecin _____

Dr BENJELLOUN Mohammed Karim

Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux

Hypertension Artérielle, ECG (tracé du cœur)

Cholestérol, Holter ECG et Tensionnel

Diplômé d'Échocardiographie Doppler

BORDEAUX



الدكتور بن جلoun محمد كريم

**اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
والضغط الدموي - الكوليستروл**

**التخطيط الكهربائي للقلب، الهولتر
الفحص بالصدى**

150,00

150,00

150,00

Cardensiel® 5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

Cardensiel® 5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

Cardensiel® 5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

91,00

91,00

Casablanca, le 19 - 10 - 2021

Chakib Abdellah

150 X 3

- Vefren 300 mg



27,40 X 3

- Cardiaspirine 100 mg



99 X 3

- LD MR 20 mg



58,10 X 3

- Cardensiel 5 mg



- Afdilite 160 mg

- Afdilite 160 mg

Cardiaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardiaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardiaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

~~acet~~
~~= 100,00~~

Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim

CARDIOLOGUE
Bd Al Qods (Ain Chock)
511 Jardin Al Qods California Apt 38
En Face poste Police et concessionnaire RENAULT
Tel: 0522 52 57 45 - Gsm: 0612 65 13 15

**ardins Al Qods Californie (En Face du concessionnaire RENAULT), 4ème Etage, n° 38
hock - Casablanca - Tél. : 0612 65 13 15 / 0660 38 40 03 / 0522 52 57 45**

E-mail : drbenjellounkarim@gmail.com